

N° 936 du 23.7.2011

DURET PROMOTEUR
Société à responsabilité limitée au capital de 58 480 euros
Siège social : 19, Rue Saint Nicolas – 85600 MONTAIGU
RCS LA ROCHE SUR YON 509 663 696

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 4 JANVIER 2011

L'an deux mille onze,
Le 4 janvier,
A 10 heures 30,
Au siège social à MONTAIGU,

La Société GROUPE DURET IMMOBILIER au capital de 760 000 euros, ayant son siège social 19, Rue Saint Nicolas – 85600 MONTAIGU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de la Roche Sur Yon sous le numéro 529 079 329, représentée par son Président, la Société ALAIN DURET PROMOTEUR CONSTRUCTEUR représentée par Monsieur Alain DURET

Associée unique de la société DURET PROMOTEUR,

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

A pris les décisions suivantes relatives :

- à la nomination de Madame Stéphanie DURET et Monsieur Frédéric ROUSSELOT en qualité de cogérants,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique décide de nommer en qualité de cogérants pour une durée illimitée :

- Madame Stéphanie DURET née GUERIN, le 30 août 1974 à MONTAIGU (85) demeurant 16, Rue de l'Omelet – 44190 BOUSSAY,
- Monsieur Frédéric ROUSSELOT, le 28 juillet 1976 à BEAUPREAU (49) demeurant 20, Rue de Bretagne – 49600 LA CHAPELLE DU GENET

DEUXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal et à la Société ORATIO Avocats sise 5, Rue Albert Londres – BP 90310 – 44303 NANTES Cedex 3 pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la Société GROUPE DURET IMMOBILIER
La Société ALAIN DURET PROMOTEUR CONSTRUCTEUR
Représentée par Monsieur Alain DURET

